# **Bulletin de souscription Version Absolue 2**

Contrat individuel d'assurance sur la vie de type multisupports, exprimé en euros et/ou en unités de compte et/ou parts de provision de diversification.

N° du correspondant <b>A</b>			
Nom	P	rénom	 

SOUSCRIPTEUR/ASSURÉ	CO COL	SCRIPTEUR/CO-ASSURÉ
(Nu-propriétaire dans le cadre d'une souscription en démembrement)		ouscripteur) dans le cadre d'une souscription
	en démembrement)	ouscripteur) dans le caure d'une souscription
Madame Monsieur	☐ Madame ☐ Monsieur	
Nom	· Nom	
Prénom(s)	Prénom(s)	
Nom de naissance	Nom de naissance	
Date de naissance	Date de naissance	
Adresse	Adresse	
Code postal	Code postal	
Ville	· Ville	
Ourée	_	_
Durée viagère Durée déterminée fixée àans (minimum 8 ai	ns) Epargne handicap $\Box$	Oui Non
Modalités de versement		
<b>Versement initial :</b> euros <sup>(1)</sup> (minimum 1 000 euros, frais	d'entrée de % maxi	mum compris)
par prélèvement (moyen de paiement à privilégier) — par chèque (libr'opéré ou le bordereau d'accompagnement)	ellé à l'ordre de Spirica. Pour un cl	nèque de banque ou de notaire, joindre l'avis
e titulaire du compte, est-il le Souscripteur ? 🔲 Oui 🔲 Non - Si Vous a	avez répondu «Non», merci de co	mpléter les lignes ci-dessous.
ien entre le titulaire du compte et le Souscripteur :		
Notif d'intervention du tiers titulaire du compte :		
ièce d'identité présentée par le titulaire du compte CNI Passepo Ce montant correspond au total des versements bruts, effectués sur le contrat les noment effectuer des versements libres complémentaires selon les dispositions contra	huit premières années (connu à la sig	
e souhaite en outre effectuer des versements libres programmés d'un mo		uros (minimum de 150 euros dont l'affectatio
ninimum par support est de 50 euros en Gestion libre et de 150 euros par pro	ofil de Gestion pilotée, frais d'entré	ée de % maximum compris) :
Mois Trimestre, soit un montant annualisé de : Pour les versements par prélèvement, joindre obligatoirement un RIB/IBAN ainsi q		nt signé).
Répartition de l'épargne disponible		
Gestion libre :		
es versements seront répartis de la façon suivante (minimum 150 euros par su	• • •	
ibellé(s) du(des) support(s) Code(s) ISIN	Montant du versement initial	Versements libres programmés en % ou en montant
Fonds Euro Nouvelle Génération	€	% ou <b>€</b>
Croissance Allocation Long Terme	€	
Crossance Anocation Long Terme		0/
	€	% ou €
	€	% ou €
	€	% ou €
TOTAL	€	% ou €
Gestion pilotée :		
es versements sont répartis de la façon suivante (minimum de 1 000 euros	par profil de gestion pilotée pour le	e versement initial et minimum de
50 euros par profil pour les versements libres programmés) :	-	

% ou **€** % ou **€** 

					€		%	ou <b>€</b>
					€		%	ou €
					€		%	ou €
					€		%	ou €
		T(	OTAL		€		%	ou €
conformément aux Conditions Générales, p ur le le support d'attente défini dans l'Anno unnexe Financière des Conditions Générales	exe financière	ai de renoncia aux Condition	ation, la part d s Générales. Vo	de votre verse ous disposez d	ment initial ac e la liste des s	lossée à des ι upports autori	unités de com sés et de leur	pte est inve présentation
Rachats partiels programmés La valeur atteinte sur la souscription doit au mo es prélèvements sociaux et fiscaux sur le mont cant net différent à chaque échéance.	ins être égale à ant brut corres	15 000 euros. pondant aux ra	Cette option n'e chats partiels pr	est pas compatil rogrammés ce c	ole avec les ver: Jui peut avoir po	sements libres p our conséquenc	orogrammés. S <sub>l</sub> ce de verser au	pirica applique client un mon
J'opte pour des rachats partiels progran	nmés et j'indio	<sub>l</sub> ue leur périoc	licité et leur m	ontant (minim	um 150 euros	quelle que soi	t la périodicité	choisie):
☐ Mensuelle € ☐ Tr	imestrielle		€ ☐ Sem	estrielle		€ ☐ Annue	lle	€
e choisis mon ou mes support(s) : (minimu		r support)						
bellé(s) du(des) support(s)	Code(s) ISIN							04
						€ ou		%
						€ ou € ou		0/
n cas de dispense du prélèvement forfaitai						énéral des imp		ne attestation
ur l'honneur de demande dispense. Mode c	le règlement :	par virement	sur le compte	du Souscripteı	ır. Je joins moi	n RIB/IBAN, RIF	ou RICE.	
aleur de rachat sur le fonds en e s valeurs de rachat minimales ci-dessou ciaux et fiscaux ne sont pas pris en comp	ıs prennent ei	•					,	s prélèveme
Je remplis les valeurs de rachat dans le t	ableau ci-des	sous.						
Je joins au bulletin de souscription l'ann	exe relative a	ıx valeurs de ı	rachat.					
Année	1	2	3	4	5	6	7	8
Iontant cumulé des versements bruts Iontant cumulé des versements bruts ur le fonds en euros	€		Idem Année 1 Idem Année 1		Idem Année 1 Idem Année 1	Idem Année 1 Idem Année 1	Idem Année 1 Idem Année 1	Idem Année Idem Année
'aleur de rachat minimale personnalisée ur le fonds en euros	€	€	€	€	€	€	€	€
es valeurs de rachat minimales ci-dessus r ont pas plafonnés en euros. Si Vous avez s imulations de valeur de rachat avec prise en les versements et valeur de rachat sur les hu	ouscrit la gara compte de la g	ntie décès pla garantie décès	ncher optionne	elle, il n'existe	pas de valeur	de rachat min	imale exprimé	e en euros.
Garantie à échéance du support ( la date d'échéance du support Croissance e montant minimum garanti à l'échéance	e Allocation Lo e <b>est égal à 80</b>	ng Terme, le n <b>% de la part (</b>	nontant minim	num garanti su	r le support es	st de Croissance Allo	 ocation Long 1	euros.
ais, à la date d'échéance de la garantie, so	mule : (Versei		ler à des désin	vestissements	sur le Suppor			
rais, à la date d'échéance de la garantie, so ninimum garanti vous pouvez utiliser la for Garantie décès plancher optionne	,		ler à des désin	vestissements	sur le Suppor			
rais, à la date d'échéance de la garantie, so ninimum garanti vous pouvez utiliser la for iarantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à conc résentée dans l'Annexe «Garantie de prév I reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son	elle dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifi	ment initial su es) Assuré(s) s Conditions Géi ques de la gara	ler à des désim r Croissance Al soi(en)t âgé(s) nérales est aut	vestissements LT – frais d'en de plus de 12 comatiquemen	sur le Suppor crée) x 0,80 ans et de mo t retenue à la	t avant cette consists de 75 ans souscription.	<b>date.</b> Pour calc	uler le mont décès planc
ais, à la date d'échéance de la garantie, so ninimum garanti vous pouvez utiliser la for arantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à conc résentée dans l'Annexe «Garantie de prév Je reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son J'opte pour la garantie décès planch	elle dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifi ner indexée.	ment initial su es) Assuré(s) s Conditions Gér ques de la gara cation.	ler à des désin r Croissance Al coi(en)t âgé(s) nérales est aut antie décès pla	vestissements LT – frais d'en de plus de 12 comatiquemen incher présent	sur le Suppor crée) x 0,80 ans et de mo t retenue à la ée en dans l'A	t <b>avant cette c</b> bins de 75 ans souscription. nnexe «Garan	<b>date.</b> Pour calc	uler le mont décès planc
ais, à la date d'échéance de la garantie, so inimum garanti vous pouvez utiliser la for arantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à concrésentée dans l'Annexe «Garantie de prév Je reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son J'opte pour la garantie décès planch Je renonce irrévocablement à souscrire a garantie plancher	elle dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifi ner indexée. e à la garantie r indexée sont	ment initial su es) Assuré(s) s Conditions Gér ques de la gara cation. décès planche exclusives l'ur	ler à des désin r Croissance Al coi(en)t âgé(s) nérales est aut antie décès pla er présentée er ne de l'autre.	vestissements LT – frais d'en de plus de 12 comatiquemen incher présent	sur le Suppor crée) x 0,80 ans et de mo t retenue à la ée en dans l'A	t avant cette de bins de 75 ans souscription. nnexe «Garan érales.	late. Pour calc	uler le mont décès planc
ais, à la date d'échéance de la garantie, so inimum garanti vous pouvez utiliser la for arantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à concrésentée dans l'Annexe «Garantie de prév Je reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son J'opte pour la garantie décès planch Je renonce irrévocablement à souscrire a garantie plancher	elle dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifi ner indexée. e à la garantie r indexée sont	ment initial su es) Assuré(s) s Conditions Gér ques de la gara cation. décès planche exclusives l'ur	ler à des désin r Croissance Al coi(en)t âgé(s) nérales est aut antie décès pla er présentée er ne de l'autre.	vestissements LT – frais d'en de plus de 12 comatiquemen incher présent	sur le Suppor crée) x 0,80 ans et de mo t retenue à la ée en dans l'A	t avant cette de pins de 75 ans souscription. nnexe «Garan érales.	late. Pour calc	uler le mont décès planc
ais, à la date d'échéance de la garantie, so inimum garanti vous pouvez utiliser la for arantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à concrésentée dans l'Annexe «Garantie de prév Je reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son J'opte pour la garantie décès planch Je renonce irrévocablement à souscrire a garantie plancher et la garantie plancher ption d'investissement progress	elle  dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifiner indexée.  e à la garantie indexée sont	ment initial su es) Assuré(s) s Conditions Gér ques de la gara cation. décès planche exclusives l'ur ple dès lors qu	ler à des désin r Croissance Al coi(en)t âgé(s) nérales est aut antie décès pla er présentée er ne de l'autre. e la souscriptic	vestissements LT – frais d'en de plus de 12 comatiquemen incher présent	sur le Suppor crée) x 0,80 ans et de mo t retenue à la ée en dans l'A	t avant cette de pins de 75 ans souscription. nnexe «Garan érales.	late. Pour calc	uler le mont décès planc
rais, à la date d'échéance de la garantie, so ninimum garanti vous pouvez utiliser la for farantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à concrésentée dans l'Annexe «Garantie de prév Je reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son J'opte pour la garantie décès plancher Je renonce irrévocablement à souscrire a garantie plancher et la garantie plancher Option d'investissement progresse.	elle  dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifiner indexée.  e à la garantie indexée sont sif (2) (accessil estissement p	ment initial su  s) Assuré(s) s Conditions Gér ques de la gara cation.  décès planche exclusives l'ur ole dès lors qu rogressif sur n	ler à des désinn r Croissance Al coi(en)t âgé(s) nérales est aut antie décès pla er présentée er ne de l'autre. e la souscription non contrat.	vestissements LT – frais d'en de plus de 12 comatiquemen incher présent	sur le Suppor crée) x 0,80 ans et de mo t retenue à la ée en dans l'A	t avant cette de pins de 75 ans souscription. nnexe «Garan érales.	late. Pour calc	uler le mont
rais, à la date d'échéance de la garantie, so ninimum garanti vous pouvez utiliser la for Garantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à concrésentée dans l'Annexe «Garantie de prév Je reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son J'opte pour la garantie décès plancher Je renonce irrévocablement à souscrire a garantie plancher et la garantie plancher Option d'investissement progresse Je souhaite mettre en place l'option investione de la garantie plancher et la garantie et la garantie et la garantie plancher et la garantie et la ga	elle  dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifiner indexée.  e à la garantie indexée sont sif (2) (accessil estissement p	rent initial su es) Assuré(s) s Conditions Gér ques de la gara cation. décès planche exclusives l'ur ole dès lors qu rogressif sur n Nouvelle Géné	ler à des désinn r Croissance Al coi(en)t âgé(s) nérales est aut antie décès pla er présentée er ne de l'autre. e la souscription non contrat.	vestissements LT – frais d'en de plus de 12 comatiquemen incher présent n Annexe des C	sur le Suppor rée) x 0,80  ans et de mo t retenue à la ée en dans l'A  conditions Gén  supérieure à  euros	t avant cette de bins de 75 ans souscription. nnexe «Garan érales. 10 000 euros)	late. Pour calc	uler le mont décès planc ance», des
ais, à la date d'échéance de la garantie, so ninimum garanti vous pouvez utiliser la for farantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à concrésentée dans l'Annexe «Garantie de prév Je reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son J'opte pour la garantie décès planch Je renonce irrévocablement à souscrire a garantie plancher et la garantie plancher et la garantie plancher l'option d'investissement progresse Je souhaite mettre en place l'option inve Montant à arbitrer chaque mois depuis le définis ma répartition cible :	elle dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifi ner indexée. e à la garantie r indexée sont sif (2) (accessil estissement p	rent initial su es) Assuré(s) s Conditions Gér ques de la gara cation. décès planche exclusives l'ur ole dès lors qu rogressif sur n Nouvelle Géné	ler à des désinn r Croissance Al coi(en)t âgé(s) nérales est aut antie décès pla er présentée er ne de l'autre. e la souscription non contrat.	vestissements LT – frais d'en de plus de 12 comatiquemen incher présent n Annexe des C	sur le Suppor crée) x 0,80  ans et de mo t retenue à la ée en dans l'A  conditions Gén  supérieure à  euros  Répartition	oins de 75 ans souscription. nnexe «Garan érales.	late. Pour calc	décès planc ance», des
ais, à la date d'échéance de la garantie, so ninimum garanti vous pouvez utiliser la for farantie décès plancher optionne auf refus expressément notifié et à concrésentée dans l'Annexe «Garantie de prév Je reconnais avoir pris connaissance de Conditions Générales, ainsi que de son J'opte pour la garantie décès planch Je renonce irrévocablement à souscrire a garantie plancher et la garantie plancher et la garantie plancher l'option d'investissement progresse Je souhaite mettre en place l'option inve Montant à arbitrer chaque mois depuis le définis ma répartition cible :	elle dition que l'(le oyance» des es caractéristic mode de tarifi ner indexée. e à la garantie r indexée sont sif (2) (accessil estissement p	rent initial su es) Assuré(s) s Conditions Gér ques de la gara cation. décès planche exclusives l'ur ole dès lors qu rogressif sur n Nouvelle Géné	ler à des désinn r Croissance Al coi(en)t âgé(s) nérales est aut antie décès pla er présentée er ne de l'autre. e la souscription non contrat.	de plus de 12 comatiquemen incher présent on Annexe des C	sur le Suppor rée) x 0,80  ans et de mo t retenue à la ée en dans l'A  conditions Gén supérieure à leuros	t avant cette de bins de 75 ans souscription. nnexe «Garan érales. 10 000 euros)	late. Pour calc	décès plance, des

BS4439-01/04/2022

Nous Vous invitons à préciser lors de la rédaction de votre clause les noms, prénoms, date et lieu (commune) de naissance du(des) Bénéficiaire(s) nommément désigné(s). Vous pouvez également rédiger votre clause bénéficiaire sur courrier libre daté et signé contenant ces informations, joint à votre dossier de souscription.

## Accès à la consultation et à la gestion en ligne

En souscrivant au contrat Version Absolue 2, je demande à recevoir mon code d'accès confidentiel afin de pouvoir consulter et/ou gérer mon contrat en ligne. Ce code me sera attribué automatiquement sous réserve de respecter les règles de délivrance définies par UAF LIFE Patrimoine dans l'Annexe «Modalités de consultation en ligne» des Conditions Générales.

#### La communication de votre e-mail\* est indispensable à la délivrance de votre code d'accès confidentiel.

Je bénéficie du traitement dématérialisé et accepte de recevoir les relevés et documents contractuels relatifs à ce contrat par voie dématérialisée dans mon espace de consultation en ligne.

Je pourrai, à tout moment et sans frais, modifier ce choix directement dans mon espace de consultation en ligne ou par tout moyen.

Je souhaite être notifié de la mise à disposition d'un nouveau document dans mon espace de consultation en ligne (un seul choix possible):

Par SMS\* Par e-mail\* (par défaut).

🔲 Je ne souhaite pas bénéficier du traitement dématérialisé et recevrai les relevés et documents contractuels relatifs à ce contrat par courrier.

\* ces données doivent obligatoirement nous être communiquées dans la «Fiche Connaissance Client»

Cette faculté n'est pas ouverte aux personnes sous mesure de protection, aux mineurs, aux mineurs avec pacte adjoint et aux contrats démembrés.

# Protection des données Personnelles

Conformément à la règlementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA— Délégué à la Protection des Données - 16/18 boulevard de Vaugirard — 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

# Signature du bulletin de souscription

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales des supports sélectionnés (Annexe financière des Conditions Générales, prospectus et notices d'information des supports). Les documents d'information financière au titre de l'ensemble des unités de compte (prospectus simplifiés ou document d'information clé pour l'investisseur) sont disponibles sur simple demande auprès de mon Conseiller, sur le site internet des sociétés de gestion ou via le site internet www.amf-france.org.

#### Je déclare avoir été clairement informé que je prends à ma charge les variations de valeurs des supports que j'ai souscrits.

Je reconnais également avoir pris connaissance des caractéristiques principales du contrat et de ses différentes options d'investissement exposées dans le Document d'Informations Clé et les Documents d'Informations Spécifiques qui m'ont été préalablement remis par mon Conseiller dans le cadre du Règlement européen sur les documents d'information clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, documents disponibles sur le site de l'Assureur.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales du contrat Version Absolue 2 référencées CG4439-01/09/2020 et de ses Annexes, et notamment de mon droit à renonciation. Je reconnais être parfaitement informé du fait que la fiscalité applicable au contrat d'assurance Version Absolue 2, ainsi que les avantages qui en résultent, sont susceptibles de varier dans le temps.

Je peux renoncer à la souscription du contrat d'assurance vie pendant 30 jours calendaires révolus à compter de la date de signature du bulletin de souscription, date à laquelle j'ai été informé de la souscription de mon contrat. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée à Spirica/UAF LIFE Patrimoine - 27 rue Maurice Flandin - BP3063 - 69395 Lyon Cedex 03, ou par envoi recommandé électronique. Elle peut être faite selon le modèle ci-dessous (également présenté en Annexe des Conditions Générales):

Je déclare donner mon consentement au traitement de mes données personnelles comme cela m'est notamment exposé à la clause «Protection des données personnelles» des Conditions Générales et du présent Bulletin de Souscription.

Signature du Souscripteur/Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur/Co-Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur/Co-Assuré
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur/Co-Assuré

(3) En cas de co-souscription, les Souscripteurs déclarent être bien informés que l'ensemble des opérations (désignation du (des) Bénéficiaire(s), rachats, arbitrages,...) lié à ce contrat est soumis à leur co-signature.

Vous recevrez les conditions particulières au plus tard dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de signature du bulletin de souscription. Si Vous ne les recevez pas dans ce délai, Vous devez avertir Spirica/UAF LIFE Patrimoine par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le contrat **Version Absolue 2** est distribué par des intermédiaires en assurance, dont l'activité est réglementée par les articles L 511-1 et suivants du Code des Assurances. Les intermédiaires en assurance doivent être immatriculés au registre des intermédiaires en assurance, tenu par l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS), dont le siège social est situé : 1, rue Jules-Lefebvre - 75009 Paris. Ce registre est librement accessible au public sur le site www.orias.fr. En application des dispositions des articles L 521-2 et R 521-2 du Code des Assurances, toute information spécifique relative à votre intermédiaire en assurance Vous sera directement communiquée par celui-ci. Vous pouvez Vous adresser à votre intermédiaire en assurance en cas de contestation relative à son activité d'intermédiaire en assurance. Conformément à l'article L 310-12 du Code des Assurances, l'intermédiaire en assurance est soumis, de par sa qualité, au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), située 4 place de Budapest- CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

Signature / Cachet	Observations :

Exemplaire original : Assureur • N° 2 : Conseiller • N° 3 : Client



UAF LIFE Patrimoine - SA au capital de 1301 200 € - 433 912 516 RCS LYON - 27 rue Maurice Flandin - BP 3063 - 69395 LYON Cedex 03 - www.uaflife-patrimoine.fr Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n° 07 003 268 en qualité de Courtier d'assurance - filiale de Spirica - et de Conseiller en Investissements Financiers membre de la CNCIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Société sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09, et de l'Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02. Une société du Groupe Crédit Agricole Assurances

(date de signature de la souscription )

Spirica - S.A. au capital de 231 044 641 euros. Entreprise régie par le code des assurances - n° 487 739 963 RCS Paris - 16/18, boulevard de Vaugirard - 75015 PARIS - www.spirica.fr.

# Mandat de prélèvement

#### Créancier

Identifiant créancier SEPA - FR27ZZZ526816 SPIRICA

16 -18 boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15

Conformement à la règlementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA—Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA—Délégué à la Protection des Données de de Vaugirard – 75015 PARIS ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr.

### Débiteur :

Nom : Prénom : Adresse	
Code postal Ville	
Numéro d'identification International du compte bancaire - IBAN (International didentification de votre banque - BIC (Bank Identification de votre banque	,
En signant ce formulaire de mandat, Vous autorisez SPIRICA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SPIRICA. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que Vous avez passées avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée:  - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.	Fait à :  Le  Signature